Proximum

Classes virtuelles

CATALOGUE DES FORMATIONS ELU(E)S

DATADOCKÉ

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
Liberté
Égalité
Fraternité

Organisme agréé pour la formation des élu(e)s locaux

Proximum

www.proximum.org

21, rue du Forez - 42100 Saint-Cyprien - Tél. 04 77 55 21 10 - RCS 478 586 449

- ✓ **Les frais de formation constituent une dépense obligatoire pour la collectivité ou l'EPCI**. Tout(e) élu(e) qui se voit refuser le financement d'une formation par son exécutif peut saisir la Chambre Régionale des Comptes pour obliger celui-ci à satisfaire sa demande.
- ✓ **La durée du congé de formation auquel ont droit les élu(e)s locaux est de 18 jours par élu(e)** et pour la durée du mandat, quel que soit le nombre de mandats qu'il détient.
- ✓ **L'élu(e) salarié(e) doit faire une demande écrite à son employeur au moins 30 jours avant le stage** en précisant la date, la durée du stage et le nom de l'organisme de formation.
- ✓ **Seul un organisme agréé par le Ministère de la Cohésion des Territoires** peut dispenser une formation aux élu(e)s locaux dans le cadre du droit à la formation.

Pensez au

DIF Élus locaux

Droit Individuel à la Formation

20h / an cumulables sur toute la durée du mandat

Ouvert à tous les élu(e)s locaux début 2017, le droit individuel à la formation (DIF) vise le financement de toutes **les formations nécessaires à l'exercice du mandat d'un(e) élu(e)**, voire les formations nécessaires à leur réinsertion professionnelle à l'issue de ce mandat. Sa gestion est confiée à la Caisse des Dépôts

Sa gestion est confiée à la direction des retraites et de la solidarité de la Caisse des Dépôts. Un délai de 2 mois est nécessaire à l'étude de la demande à compter de la complétude de votre dossier.

Pour plus de renseignements : **dif-elus@caissedesdepots.fr**

PRIX PAR FORMATION

1 élu(e) de votre collectivité : 150 € / participant
2 élu(e)s de votre collectivité : 130 € / participant
3 élu(e)s et plus de votre collectivité : 100 € / participant

1 session d'actualité offerte pour 2 formations achetées

EXPERIENCE DE LA CLASSE VIRTUELLE

La classe virtuelle est un outil qui offre la possibilité de **former à distance des apprenants de manière synchrone**. Son concept permet de reproduire des conditions de formation égales à une formation en présentiel. Dans un modèle d'apprentissage en classe virtuelle, l'apprenant n'est jamais seul. Bien qu'il soit à distance derrière un ordinateur, il est en présence d'un formateur, ainsi que d'autres élèves lors de la session. Tous peuvent échanger par visioconférence, chat, visionner des vidéos, réaliser des quiz et partager leur écran ou d'autres contenus. Grâce à une expérience pédagogique très fidèle à celle que les apprenants peuvent avoir dans une salle de formation physique, les classes virtuelles renforcent le taux d'engagement, généralement plus difficile à obtenir avec le e-learning distanciel et différé.

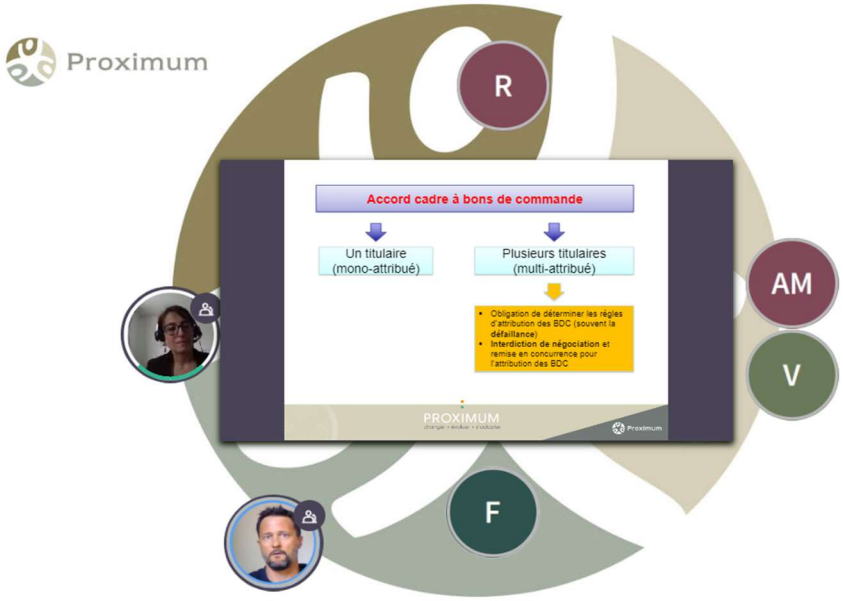

Les membres d'un conseil municipal ou intercommunal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, **une formation est obligatoirement organisée au cours de la première année de mandat pour les élus ayant reçu une délégation.**
Pour vous accompagner dans votre prise de mandat et vous permettre d'exercer pleinement vos missions, Proximum vous propose un parcours de formation totalement digitalisé. Ce parcours peut aussi être réalisé en présentiel sur devis pour les élus de votre collectivité.

Élu(e)s, la formation… un incontournable pour exercer votre mandat

SOMMAIRE

Se protéger lors de l'exercice de son mandat 6

Les bases de la commande publique 7

Finances locales : maîtriser la procédure budgétaire de sa collectivité 8

L'exercice d'une délégation : quelles règles et conséquences ? 9

Comprendre l'environnement de sa collectivité : EPCI, syndicat, SPL … les satellites de ma collectivité 10

Monter un projet sur son territoire : quels interlocuteurs ? quels financements ? 11

Comprendre l'environnement de sa collectivité : les compétences des collectivités.....12

Les règles et les enjeux de l'urbanisme pour un(e) élu(e) local(e).....13

Connaître les différentes responsabilités de l'élu(e) pour sécuriser son mandat.....14

Connaître ses droits en tant qu'élu(e) local(e) : frais, indemnités, avantages en nature 15

Sensibilisation au RGPD 16

Maîtriser sa communication digitale : twitter, Facebook 17

Se protéger lors de l'exercice de son mandat

Durée : 3 heures

L'action publique au service de l'intérêt général s'appuie sur des principes déontologiques. Les élus locaux doivent connaître les obligations qui leurs incombent afin de se protéger tout au long de leur mandat.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

- Elu(e)

Prérequis

- Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Actualiser ses connaissances
- Sécuriser son mandat
- Connaître les acteurs

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Définition des notions : Déontologie ; Conflit d'intérêts ; Déport …
- Les textes applicables
- Le droit commun
- Les conséquences pratiques pour les élu(e)s
- Les conséquences pratiques lors de l'exercice de délégations
- Les outils
- La Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique

ORGANISATION

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle virtuelle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation

Proximum

Les bases de la commande publique

Durée : 3 heures

Vous êtes nouvel élu et souhaitez découvrir de manière rapide et efficace les grandes lignes de la commande publique, son vocabulaire spécifique, les pièges à éviter ! Retrouver ci-dessous votre kit list d'apprentissage en ligne pour débuter sereinement dans le monde de la commande publique

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

- Elu(e)

Prérequis

- Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Obtenir une vision d'ensemble des règles applicables
- Acquérir les bases indispensables pour bien commencer dans la pratique des marchés publics
- Acquérir les principaux réflexes pratiques et le vocable spécifique
- Assimiler les étapes clés de la commande publique grâce à des exemples ou des cas pratiques

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Qu'est-ce qu'un marché public ?
  - Définition concrète et chiffres clés
  - Les différents types de marché
  - La détermination du besoin et le sourcing

- Le cadre général de la commande publique
  - Les 3 grands principes de la commande publique
  - Le document de référence en Marché Public : le Code de la commande publique
  - Les différents acteurs dans les marchés publics et leurs rôles respectifs

- Abréviation et vocable propres aux marchés publics
  - Les seuils, publicités et les différentes procédures : AO, MAPA, etc
  - Les pièces du marché : RC, DCE, DC, AE, CCAP, etc. Quelles sont leur utilité ?
  - Les étapes candidature et offre : Comment choisir la meilleure offre ?

ORGANISATION

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle virtuelle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation

Proximum

Finances locales : maîtriser la procédure budgétaire de sa collectivité

Durée : 3 heures

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

- Elu(e)

Prérequis

- Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Obtenir une vision d'ensemble des règles applicables en matière budgétaire
- Comprendre les grands principes et les enjeux
- Voter un budget en connaissant les fondamentaux

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Définitions des concepts
- Identification et Rôle des acteurs
- Les étapes de la procédure
- Les grands équilibres
- Le budget au service de la collectivité
- Les contrôles
- Les points de vigilance

ORGANISATION

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle virtuelle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation

Proximum

L'exercice d'une délégation : quelles règles et conséquences ?

Durée : 3 heures

Le fonctionnement et l'organisation des collectivités répondent à des contraintes juridiques. Certains élu(e)s bénéficient notamment d'une délégation de l'exécutif. Cette dernière les assujettis à des règles spécifiques lors de l'exercice de leur mandat.
La connaissance de ces règles est primordiale pour pouvoir exercer pleinement son mandat et sécuriser ses pratiques.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

- Elu(e)

Prérequis

- Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Obtenir une vision d'ensemble des règles applicables
- Connaître l'étendue de sa délégation
- Identifier les conséquences

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Délégation de fonction/de signature/de pouvoir : quelles différences
- Les délégations : les arrêtés ; le contenu
- Les élu(e)s délégué(e)s : le déport/les relations avec l'administration régionale/les obligations déontologiques (les différentes déclarations, les documents internes…)
- Les contraintes juridiques de la Collectivité : L'achat public ; les aides économiques aux entreprises ; les subventions classiques…

ORGANISATION

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle virtuelle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation

Comprendre l'environnement de sa collectivité : EPCI, syndicat, SPL … les satellites de ma collectivité

Durée : 3 heures

Les collectivités locales entretiennent traditionnellement des liens avec des structures tierces, qualifiées de « satellites locaux ». Sans nécessairement être à l'origine de la création de ces structures, les collectivités sont représentées au sein de celles-ci et/ou participent à leur financement ou à leur capital. Les relations avec ces satellites peuvent être à l'origine de certains risques que les élus doivent connaître.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

- Elu(e)

Prérequis

- Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Obtenir une vision d'ensemble des acteurs
- Comprendre les règles de fonctionnement

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- La collectivité
- La notion de « satellite » d'une collectivité locale
- Les règles de participation à la structure
- Les EPCI et syndicats
- Les EPL
- Les associations transparentes
- Les règles relatives aux RH, finances…

ORGANISATION

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle virtuelle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation

Monter un projet sur son territoire : quels interlocuteurs ? quels financements ?

Durée : 3 heures

Les montages des projets sur un territoire sont complexes. Il est nécessaire de comprendre les enjeux en terme de ressources mobilisables et de réglementations applicables.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

- Elu(e)

Prérequis

- Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Obtenir une vision d'ensemble des règles applicables
- Comprendre les enjeux
- Identifier les acteurs et partenaires potentiels
- Identifier les zones de risque

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Les grands principes de l'équilibre économique d'un projet (coût/financement des opérations d'aménagement et de montage financier d'une opération d'aménagement) ;
- Les différentes ressources
- Le cadre réglementaire (règle des 80 % - décret de 1999...).
- Les multiples formes d'aides publiques illustrés par des exemples de différents niveaux (Europe, national, régionale, départementale...)
- Les autres modes de financement (mécénat, financement participatif..)
- Les partenaires dont le montage financier est le métier ou qui disposent de cette compétence au sein de sa structure

ORGANISATION

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle virtuelle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation

Comprendre l'environnement de sa collectivité : les compétences des collectivités

Durée : 3 heures

Le code général des collectivités territoriales organise les compétences des collectivités et leur mise en œuvre.
Cet environnement est complexe et nécessite d'identifier le rôle de chacun.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

- Elu(e)

Prérequis

- Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître sa collectivité
- Identifier les autres acteurs
- Mettre en œuvre les compétences

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Définitions : compétences exclusives ; compétences partagées ; chef de file
- Les compétences de ma collectivité
- Les compétences partagées avec les autres collectivités et groupements
- Les compétences de l'Etat
- La délégation de compétence, la contractualisation….

ORGANISATION

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle virtuelle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation

Proximum

Les règles et les enjeux de l'urbanisme pour un(e) élu(e) local(e)

Durée : 3 heures

L'urbanisme et le droit des sols ont considérablement évolués ces dernières années. Biodiversité, logements… autant de questions qui sont en lien avec les documents d'urbanisme. Il est donc important pour l'élu de maîtriser ces notions.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

- Elu(e)

Prérequis

- Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Obtenir une vision d'ensemble des règles applicables
- Acquérir les bases indispensables pour bien commencer dans la pratique de l'urbanisme

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Les acteurs de l'urbanisme en France
- L'élu et l'urbanisme
- Les différents documents de planification
- Les zonages : quels enjeux ?
- Les autorisations
- Les relations avec l'EPCI

ORGANISATION

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle virtuelle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation

Proximum

Connaître les différentes responsabilités de l'élu(e) pour sécuriser son mandat

Durée : 3 heures

L'élu(e) local(e), dans l'exercice de ses fonctions, endosse divers types de responsabilité : pénale, civile (en cas de faute personnelle), financière.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

- Elu(e)

Prérequis

- Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Actualiser ses connaissances
- Mettre en pratique
- Sécuriser son mandat

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Panorama des risques sur la base du rapport du SMACL.
- Le risque pénal :
  - Les motifs des poursuites engagés contre les élus locaux
  - Les sanctions
  - Les zones à risque pour l'élu
- La responsabilité civile
  - Faute personnelle de l'élu(e) local(e)
  - Distinction faute personnelle / faute de service
  - La mise en cause devant le juge civil
- Responsabilité financière
  - La responsabilité de l'élu ordonnateur devant la Cour de discipline budgétaire et financière
  - La responsabilité de l'élu comptable de fait (La gestion de fait)

ORGANISATION

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle virtuelle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation

Proximum

Connaître ses droits en tant qu'élu(e) local(e) : frais, indemnités, avantages en nature …

Durée : 3 heures

La connaissance des conditions d'exercice des mandats locaux est essentielle pour exercer pleinement son mandat. Les aspects financiers du mandat ainsi que les droits des élu(e)s sont souvent mal connus par les élu(e)s et pénalisent ces derniers dans l'exercice de leur mandat.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

- Elu(e)

Prérequis

- Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Exercer son mandat
- Connaître ses droits

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Les aspects financiers :
  - Les frais (de représentation ; de garde ou d'assistance ; liés à la situation de handicap de l'élu(e) ; engagés pour des dépenses d'assistance et de secours ; de déplacement ; La contribution des collectivités territoriales au chèque emploi service pour les élu(e)s locaux ; Le mandat spécial…)
  - Les indemnités (Les fonctions ouvrant droit à indemnité ; Le cumul des indemnités de fonction ; L'écrêtement ; La notion d'exercice effectif des fonctions d'élu(e) ; Les prélèvements supportés par les indemnités de fonction ; La mise en place du prélèvement à la source sur l'ensemble des revenus...)
  - Les modalités de déclaration des indemnités de fonction
  - Les avantages en nature (mise à disposition d'un véhicule…)
- Les droits des élu(e)s :
  - Les droits à la formation (voyage d'études et droit à la formation); La protection sociale ; La prise en charge des accidents liés l'exercice d'une activité professionnelle…

ORGANISATION

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle virtuelle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation

Proximum

Sensibilisation au RGPD

Durée : 3 heures

- *Suis-je concerné(e) par la règlementation régissant la protection des données personnelles ?*
- *Quelle protection pour la vie privée et les données personnelles de mes administrés ?*
- *Quelle est la responsabilité des élu(e)s en cas de manquement ou de mauvaise gestion de la politique de protection des données personnelles.*

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

- Elu(e)

Prérequis

- Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître la réglementation
- Comprendre les enjeux et les conséquences pratiques

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Définitions des concepts
- Identification et Rôle des acteurs
- Reconnaissance de la base légale du traitement
- Concept d'Accountability
- Concept privacy by design et privacy by default
- Réalisation d'une Analyse d'impact
- Connaître les sanctions applicables
- Sensibilisation en cas d'attaque

ORGANISATION

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle virtuelle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation

Maîtriser sa communication digitale : twitter, Facebook

Durée : 3 heures

De nombreux services Web (blogs, réseaux sociaux comme facebook, Google+ et Twitter, plateformes vidéo...) favorisent aujourd'hui un dialogue direct entre les citoyens et leurs élus. Certains de ces services offrent aux élus la possibilité de mettre en place des processus de veille informationnelle ou sur leurs concurrents politiques. Ils peuvent aussi à présent gérer leur image en contrôlant leur e-réputation et réagir très rapidement aux attaques des opposants.
Mais quels sont les enjeux de la communication politique sur Internet ?

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

- Elu(e)

Prérequis

- Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux du Web 2.0 pour un élu (le Web participatif et social de plus en plus utilisé par les citoyens).
- Apprendre à gérer sa communication politique sur Internet.

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Google : un outil politique (recherche, veille, tendances...)
- Comprendre le Web... d'aujourd'hui
- Fonctionnement et usages des principaux réseaux sociaux : Facebook, Twitter, DailyMotion
- Le Web en politique (veiller, communiquer, débattre, recruter, agir localement)
- Se créer une identité numérique (l'impact du blog politique, Communiquer sur les réseaux sociaux)
- Gérer sa e-Réputation et savoir réagir aux attaques sur Internet

ORGANISATION

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle virtuelle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation